

Service émetteur : direction générale

Affaire suivie par : la directrice générale
Courriel : ars-guyane-direction-generale@ars.sante.fr

Téléphone : 05 94 25 49 89

Ref : 752/2022/ARS/DG

Date : 19 août 2022

Objet : Réponse à votre courrier du 3 août sur le CH de Kourou

Copie : Direction du CHK

La directrice générale
de l'agence régionale de santé

à

Monsieur Denis ZERO
Secrétaire général UTG
CH de Kourou

Monsieur le Secrétaire général

J'ai pris connaissance de votre lettre du 3 août dernier relatif au centre hospitalier de Kourou par laquelle vous semblez demander que je précise ma position concernant cet établissement.

Le centre hospitalier de Kourou, comme vous le soulignez, jouit d'une longue réputation d'excellence. Il a su s'imposer dans le paysage guyanais pour son expertise médico-chirurgicale. C'est bien sur ces bases historiques solides que l'avenir du CH de Kourou doit se bâtir, et que celui-ci profite pleinement de sa position géographique centrale en Guyane pour développer un projet stratégique cohérent, entre l'Est et l'Ouest du territoire.

J'admets comme vous que la phase de transition depuis le passage dans le secteur public a été très complexe : les règles applicables aux établissements publics sont différentes de celles applicables au secteur privé, et il est normal qu'il faille du temps pour que chacune et chacun s'y adapte et s'y retrouve complètement.

C'est la raison pour laquelle nous avons accompagné fortement l'hôpital de Kourou, en lui attribuant des enveloppes forfaitaires très élevées. Encore récemment en février 2022 nous lui avons versé une aide exceptionnelle de 12 millions d'euros.

L'établissement s'est d'ailleurs développé depuis la bascule de 2018, comme en témoignent les nombreux recrutements supplémentaires qui y ont été opérés.

Aujourd'hui, cet établissement a besoin de réfléchir à son projet de développement de long terme, en fonction des besoins actuels et futurs des patients de Kourou et plus largement des disciplines hautement spécialisées qu'il peut offrir à l'ensemble de la population de la région, dans le cadre du Projet régional de santé que nous avons récemment révisé à la hausse, afin de porter notre futur CHU.

Ce travail doit partir du terrain, à partir d'une réflexion médico-soignante kourouciennne, prenant en compte les forces et faiblesses de l'hôpital, ainsi que des autres établissements de santé guyanais. Les hôpitaux de France recherchent tous des partenariats équilibrés permettant de mieux répondre aux besoins des populations que bien souvent ils se partagent. Les patients attendent de leurs soignants et leurs établissements qu'ils se parlent, qu'ils coopèrent, et qu'ils ne se positionnent pas en concurrence les uns avec les autres.

Comme vous le soulignez, ces réflexions doivent s'opérer dans une large concertation, au plan médical, soignant, non médical et social, chacun s'engageant un débat fait de propositions et d'écoute réciproque.

J'ai confiance dans la capacité de l'établissement à se mobiliser sur un projet d'avenir, et nous aurons l'occasion d'échanger à ce sujet lors de ma prochaine visite au CH de Kourou.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice générale,

Clara de Bort

